



Réunion Publique Commune de Boulou du 26 avril 2023

Présentation du projet de modernisation
de la collecte en C.A.P





Ordre du jour :

- 1) Retour de la caractérisation du Tri effectué par le SYDETOM 66
- 2) Projet de modernisation de la collecte en Colonne Aérienne de Proximité (C.A.P)
 - 2,1 : Règlementation
 - 2,2 : Principe et objectif de la mise en place de la CAP
- 3) Présentation de la collecte et du lavage des colonnes C.A.P
- 4) Maillage des stations de colonne C.A.P

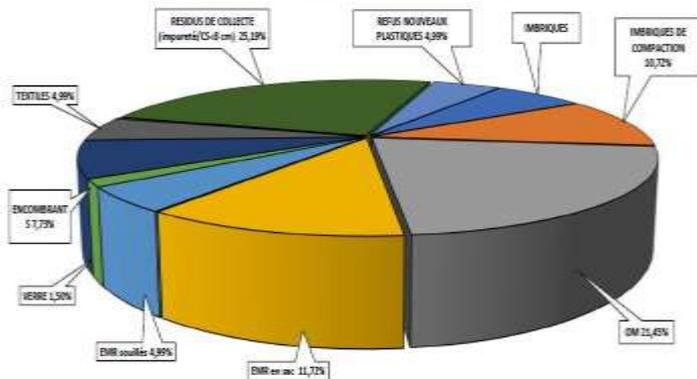


1) Caractérisation du Tri

1) Caractérisation Qualité Vallespir (Contrôle de la qualité du Tri par le SYDETOM66 à Calce)

Contrôle collecte en Point d'Apport Volontaire

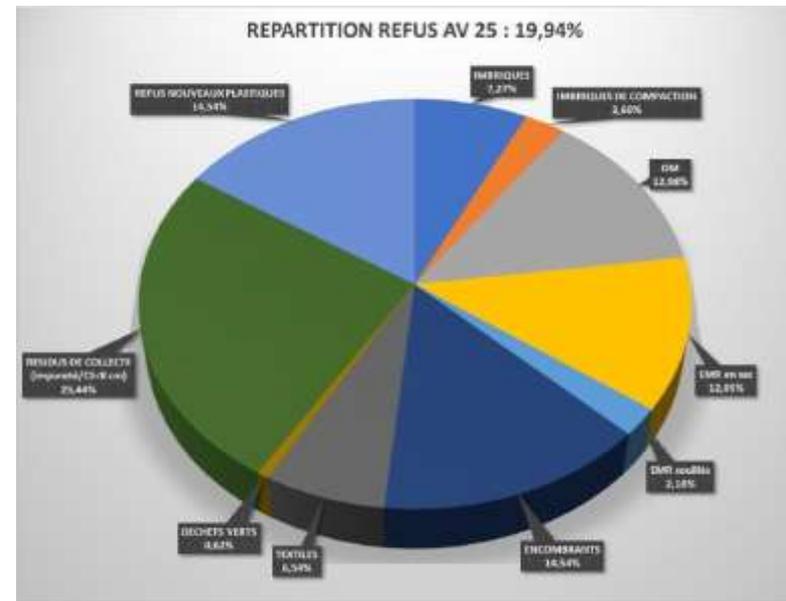
REPARTITION DU REFUS AV N°47 23,71%



Calce le 22 septembre 2021,
(secteur : Céret, Le Perthus et Maureillas)

23,71%

REPARTITION REFUS AV 25 : 19,94%

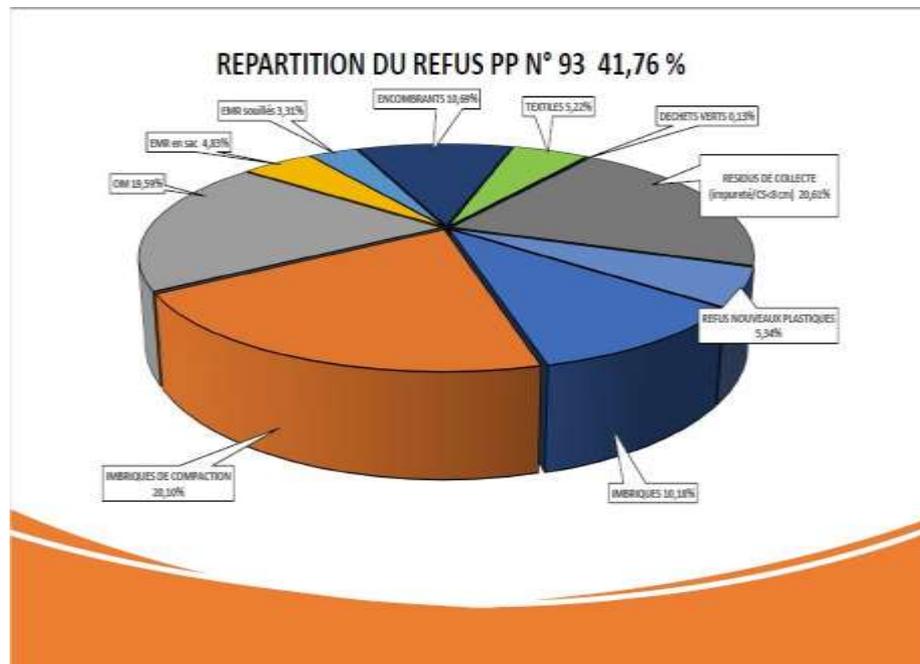


Calce le 11 mai 2022
(secteur Céret)

19,94%

1) Caractérisation Qualité Vallespir (Contrôle de la qualité du Tri par le SYDE TOM66 à Calce)

Contrôle collecte en Porte à Porte PAP



Calce le 22 septembre 2022
(secteur le Boulou)

41,76%



2) Projet de modernisation de la Collecte de Proximité



2.1) réglementation

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Trois objectifs sont fixés par le premier décret 3R (2021-2025) :

- Un objectif de 20% de réduction des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation ;
- Un objectif de tendre vers une réduction de 100% des emballages en plastique à usage unique « inutiles », tels que les blisters plastiques autour des piles et des ampoules, d'ici fin 2025 ;
- Un objectif de tendre vers 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique d'ici le 1er janvier 2025 et pour y parvenir un objectif que les emballages en plastique à usage unique mis sur le marché soient recyclables, ne perturbent pas les chaînes de tri ou de recyclage, ne comportent pas de substances ou éléments susceptibles de limiter l'utilisation du matériau recyclé.

2.1) réglementation





2.2) Principe et objectif de la mise en place de la Collecte CAP

Principe et objectif de la mise en place de la collecte C.A.P

- Territoire de la Communauté de Communes du Vallespir - Habitat semi-rural
 - *Etat des lieux de la CCV :*
 - 80 % en points de regroupement - 20% en porte-à-porte
 - 18 agents de collecte + saisonniers - 9 B.O.M
 - Pyramide des âges favorables (2/3 des agents a plus de 50 ans)
 - *Objectif de la mise en place de la collecte de proximité :*
 - Respecter les objectifs fixés dans la loi Transition Energétique Pour la Croissance Verte (TEPCV) et la Loi Anti- Gaspillage :
 - augmentation de 50% des déchets recyclés
 - réduction de 10% de l'ensemble des déchets
 - anticipation d'une solution pour la gestion des biodéchets
- Limiter l'impact financier de l'augmentation des coûts de traitement (2019 à 2026)

2.2) Principe et objectif de la mise en place de la Collecte CAP

Collecte robotisée en points de proximité :

- système entièrement automatisé (1 seul chauffeur)
- temps de collecte très réduits (70 à 90 secondes)
- geste de tri facilité (250 points de collecte + collecte du carton)
- lavage/désinfection des colonnes (1 fois/mois pour les OMR)



- Redéploiement d'une équipe dédiée à la propreté des abords des Points de proximité
- Maintien d'une tournée de collecte en bacs roulants (Zones d'Activité + Redevables RS)



Evolution possible du service :

- vers la collecte des biodéchets
(possibilité de placer 80 colonnes supplémentaires dans les zones urbaines/ subventions possibles ADEME/Région jusqu'à 200 000 € avant 2023)



A blue globe is visible in the top left corner. The background features a dark blue field with white geometric shapes (triangles and lines) and a series of white diagonal lines with glowing circular endpoints on the right side.

2.2) Principe et objectif de la mise en place de la Collecte CAP

Les points forts de la collecte de proximité mis en avant auprès de la population

- Ensemble des flux sur chacune des « stations » (OM / EMR / VERRE et Carton)
 - Nouvelle solution pour les cartons
 - Maillage plus important des colonnes Verre et EMR
 - Evolution vers la collecte des biodéchets
- Libre accès 24h/24
 - Gros avantage pour les résidences secondaires
- Avantages en termes d'exploitation
 - Amélioration des conditions de travail (nette diminution des arrêts de travail, des longues maladies, des reclassements,...) → nouveau métier « d'opérateur »
 - Organisation de collecte plus souple (jours fériés, pandémie,...)
 - Absorption de la saisonnalité
 - Modernisation de la collecte
- Lavages plus fréquents des colonnes
- Possibilité de connecter les colonnes pour connaître le niveau de remplissage → optimisation des tournées pour les points de collecte éloignés
- Maitrise des coûts (masse salariale, carburants,...)

2.2) Principe et objectif de la mise en place de la Collecte CAP



• Résumé des points forts de la collecte CAP

- Une mise en conformité réglementaire
- Une harmonisation du schéma de collecte
- Un respect de la R-437 sur la sécurité au travail
- Une augmentation du taux de captage des recyclables
- Une baisse importante des coûts de collecte
- Une diminution de l’empreinte carbone
- Taux de captage des recyclables 65 % en 2025 (LTECV)
- Passage au tri de tous les plastiques
- L’intégralité des français devra avoir une solution pour trier ses biodéchets en 2025



3) Présentation de la collecte et du lavage des colonnes C.A.P



3) Présentation des colonnes C.A.P

Colonnes pour les lotissements



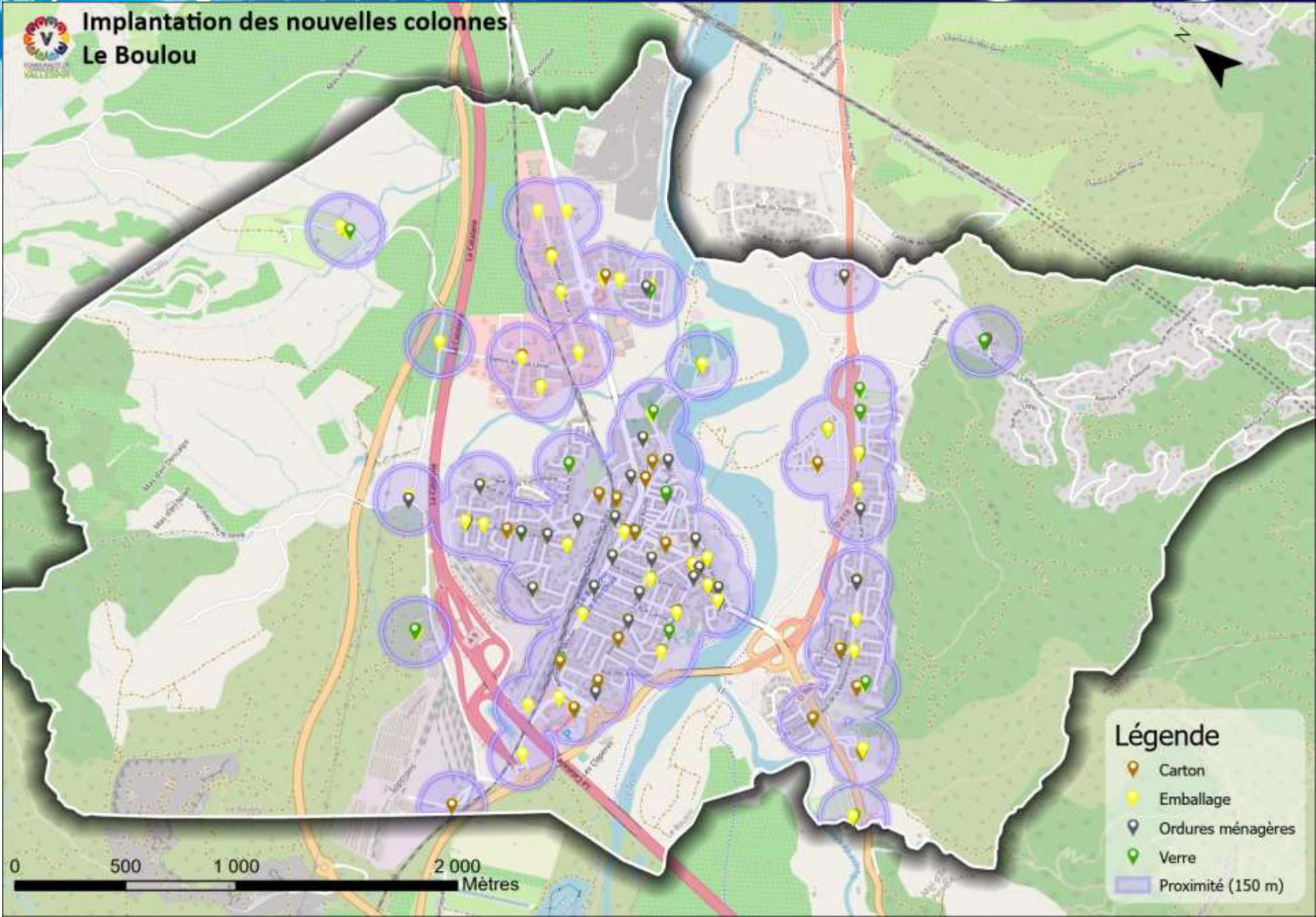
1. Colonne Ordures Ménagères : grande ouverture
2. Col. EMR : grande trappe
3. Col. Verre : insonorisation renforcée
4. Col. Carton : grande trappe



4) Maillage des colonnes CAP



Implantation des nouvelles colonnes
Le Boulou



Légende

- Carton
- Emballage
- Ordures ménagères
- Verre
- Proximité (150 m)

Retrait des Bacs

- A partir du lundi 8 mai 2023,
- Les poubelles doivent être garées sur la voie publique et toujours utilisées.
- Elles seront retirées et vidées progressivement.



AUTOUR DE PERPIGNAN

SALEILLES

COLLECTE DES DÉCHETS. Des conteneurs aériens sont placés.

Les colonnes enterrées de déchets remplacées

Dans le cadre de sa campagne d'amélioration de la collecte des déchets, la communauté urbaine, à la demande du maire François Rallo, a lancé le remplacement, dans la commune, des colonnes enterrées par les nouveaux conteneurs aériens de proximité (CAP). En effet les colonnes enterrées présentaient de nombreux désagréments (bouches trop étroites, odeurs persistantes l'été, etc.) et il était donc nécessaire de les remplacer par des matériels plus appropriés. Ces nouveaux conteneurs sont d'une contenance plus importante, ont une bouche d'accès plus grande et sont nettoyés directement par les camions tous les mois. Voilà une semaine que les services de la communauté urbaine sont au travail afin de réaliser à l'endroit même où se tenaient les colonnes enterrées et aux endroits où il y avait des conteneurs à roulettes, les dalles qui ac-



► Les travaux de remplacement des colonnes enterrées.



► Les nouveaux conteneurs mis en place.

cueilleront rapidement les CAP. Afin de ne pas gêner les Saleillencs dans leur vie quotidienne, la communauté urbaine a mis à disposition des conteneurs à roulettes.

Ces travaux sont effectués dans un laps de temps très court. Depuis le vendredi 29 novembre, les premiers CAP ont commencé à être mis en place.

RIVESALTES

Mickaël Valade candidat aux élections municipales

Mickaël Valade est tête de la liste « J'aime Rivesaltes, Créative citoyenne solidaire » aux élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2020.

« (...) Très attaché à notre ville, exprime-t-il, je ne peux pas me contenter de voir Rivesaltes décliner. Investi à la section locale du PS depuis plus de 15 ans, j'ai sollicité l'union des différentes forces de gauche locales afin de constituer une liste pour les prochaines élections. Cette liste est composée d'élus locaux, de militants et sympathisants du PC-PS-Europe écologie les Verts et Génération et de concitoyens reconnus pour leurs compétences, leurs expériences et leurs capacités d'action. Je suis natif de Rivesaltes et issu d'une famille d'artisans installée dans la cité depuis plusieurs générations. J'ai choisi de me vouer au patrimoine et à l'histoire locale et devenir archiviste, fonction que j'exerce au sein du conseil départemental. J'ai 40 ans, je suis marié, père de deux enfants. La réflexion et les échanges que j'ai menés ces derniers temps m'ont persuadé que notre ville est à une étape décisive de son



► Mickaël Valade.

histoire. Rivesaltes mérite une importante évolution qui suppose un changement radical d'orientation et de gouvernance.

Il est évident que seul un rassemblement de personnes motivées et ambitieuses pour le bien-être et le bien vivre de nos concitoyens, portera un projet d'ensemble offrant un nouveau dynamisme et d'autres perspectives pour la ville.

Le temps d'une campagne électorale doit être propice au débat. C'est pourquoi, je souhaite que nous prenions le temps d'élaborer collectivement un projet ambitieux privilégiant l'humain, le social et le développement durable.

À cet effet, je continuerai à aller à votre rencontre pour en débattre et construire ensemble un meilleur avenir pour Rivesaltes ».



MÉTÉO

Le Conflent arrosé par la pluie, neiges en Cerdagne et Capcir

Après des semaines de sécheresse, le département des Pyrénées-Orientales a connu son premier épisode méditerranéen de l'automne avec des précipitations régulières et importantes enregistrées depuis mercredi 10 novembre. Selon des relevés de Météo France, en vingt-quatre heures, il est tombé 130 millimètres dans le secteur du Conflent – 130,8 mm à Taurinya, 130,4 mm à Eus, 95 mm à Vinça – et près de 100 mm dans la zone du Vallespir, 98,3 mm à Céret, 111,4 mm à Vives. Les communes du littoral, de Salauque et Perpignan ont été moins touchées avec 82 mm dans la ville centre, 35 mm à Torrelles ou encore 71 mm au Cap Béar. À noter que les précipitations deviennent plus épaisses depuis ce jeudi 11 novembre après-midi. Cela devrait continuer dans la nuit de jeudi à vendredi

avant l'arrivée des éclaircies dans la soirée de vendredi. Face aux cumuls de pluies, plusieurs passages à gués ont été fermés. Celui sur la route départementale 617B à Villelongue-de-la-Salanque, celui sur la route départementale 16A à Pézilla-la-Rivière tout comme celui sur la commune de Bompas alors que les passages inférieurs du giratoire des Platanes à Perpignan vont être fermés à la circulation dans les prochaines heures. En Cerdagne et en Capcir, à partir de 1 800 mètres, des chutes de neige ont été enregistrées en matinée. Elles devraient se dissiper ces 48 prochaines heures mais sont attendues dès lundi en matinée et dans la nuit. Des intempéries qui ont entraîné des perturbations dans le secteur des transports. Hier, la circulation des trains TER entre Villefranche-de-Conflent et Perpignan a été arrêtée et

les voyageurs ont été transportés en bus. Sur la route départementale 43, entre Arles-sur-Tech et Corsavy, un éboulement est intervenu recouvrant de pierres un tiers de la chaussée.



Les voies sur berge sous les eaux hier après-midi à Perpignan. Julien Marlon - mid à Perpignan. Sébastien Comarot

SYDE TOM 66

Déchets verts : vers une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ?

Le bureau du Syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des déchets ménagers (Sydetom 66) a approuvé ce mercredi le principe d'une tarification au flux pour le traitement de tous les déchets, même s'ils sont verts ou recyclables. Jusqu'ici, seuls les déchets à incinérer étaient pris en compte. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères risque d'augmenter sur certaines communes.

Presse :
Vendredi 12 / 11 / 2021

Seize voix pour, deux voix contre et une abstention. Ce mercredi 10 novembre, le bureau du Sydetom a approuvé à une large majorité le principe de la tarification au flux, qui consiste à faire payer les collectivités en charge de la collecte des ordures ménagères (communauté de communes...) en fonction du volume global de déchets qu'elles produisent. Et non plus en ne prenant en compte que les déchets à incinérer, comme c'était le cas jusqu'ici. Pour l'heure, rien n'est acté. Le comité syndical, véritable organe décisionnel du Sydetom, doit encore valider la mesure ce 25 novembre. Cependant, compte tenu des résultats du scrutin de ce mercredi, le pré-

sident de la structure, Fernand Roig, se veut optimiste.

■ « Nous n'augmentons pas nos recettes »

Ce que changera concrètement la nouvelle tarification, qui devrait entrer en vigueur progressivement à partir du 1^{er} janvier 2022 ? « Avec la tarification au flux, il y aura toujours une part fixe pour payer la gestion des locaux et des équipements qui profitent à tous, précise Fernand Roig. Mais nous allons aussi définir, par exemple, un prix des déchets verts à la tonne. Et là, chaque collectivité devra payer selon le volume qu'elle produit. Nous n'augmenterons pas nos recettes globales. Mais dorénavant les collectivités qui produisent plus de déchets seront davantage mises à contribu-

tion que les autres. »

Selon Fernand Roig, la mise en place de la mesure permettra plus d'équité, mais aussi plus de transparence sur le volume de déchets produit par chaque collectivité. Plus d'équité notamment, car en matière de déchets verts les écarts de production entre les collectivités sont très importants selon la superficie d'espaces verts qu'elles entretiennent. Or, le coût de traitement (broyage, criblage...) des quelque 52 000 tonnes de déchets verts que reçoit chaque année le Sydetom s'élève tout de même à plus de 4 millions d'euros...

■ « Seule la répartition du coût change »

Au final, avec la tarification au flux, certaines collectivités



L'usine d'incinération du Sydetom, à Calce. Olivier Gou

pourraient voir leur ardoise augmenter et devront peut-être rehausser leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Tandis que pour d'autres, comme la communauté urbaine de Perpignan, le nouveau système de calcul s'annonce plutôt avantageux. Le Sydetom compte laisser

cinq ans aux collectivités pour s'adapter. « La première année, la tarification au flux ne rentrera dans le calcul de la contribution qu'à hauteur de 25 % », explique Fernand Roig. Les intercommunalités ne devront payer l'intégralité de ce qu'elles doivent en fonction des volumes amenés qu'en 2023. Ça

leur permettra d'avoir une feuille de route et leur laissera le temps de travailler sur leurs points faibles afin de réduire leur volume de déchets. » Selon le président du Sydetom, la structure serait l'une des premières de France à mettre en place un tel dispositif.



Presse :
Lundi 21 / 12 / 2020

ENVIRONNEMENT

Pyrénées-Orientales : vers une hausse globale de la fiscalité sur les déchets

Face aux difficultés budgétaires annoncées pour 2021, le syndicat de gestion des déchets, le Sydetom, devrait demander une contribution plus importante aux collectivités territoriales qui pourraient, à leur tour, décider d'augmenter la fiscalité des usagers.

La répercussion pour les contribuables ne sera pas négligeable. Fernand Roig, président du Sydetom, ce syndicat mixte de gestion et de valorisation des déchets des Pyrénées-Orientales, joue cartes sur table. Le contexte économique international et les décisions du gouvernement, notamment celle d'augmenter la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), va rendre particulièrement difficile la construction du budget 2021. Une situation qui a conduit Fernand Roig à interpeller, le 11 décembre, les parlementaires du département au travers d'un long courrier les alertant « sur l'impact



► L'augmentation des taxes de l'État sur le traitement des déchets va connaître une trajectoire ascendante ces prochaines années. *Arhives L'Indépendant*

financier pour le syndicat de ces mesures ». Précisément, et afin d'inciter à l'amélioration des équipements de traitement des déchets, l'État a décidé de durcir la législation de manière croissante dès 2021 et jusqu'en 2030. Ainsi, la taxe pour l'incinération dans une Unité de Traitement et de Valorisation

Énergétique (UTVE) passera de 6 € à la tonne en 2019 à 11 € en 2021 pour atteindre 15 € en 2025. Mais dans le même temps, la décision de la Chine de fermer ses frontières aux produits recyclés a fait fortement chuter le prix des reprints. « De 6 millions, on va passer à 2 millions de recettes sur les pro-

duits recyclés, et c'est la même chose pour le verre. Aujourd'hui, ces déchets ne sont plus prisés. Dans ce contexte, l'augmentation de la TGAP constitue un réel handicap notamment pour les investissements futurs, remettant ainsi en cause les évolutions souhaitées et souhaitables. Le Sydetom 66 a fait de gros efforts avec les réseaux de chaleur. Sans cela, nous devrions payer 1,2 million de plus ». Selon Fernand Roig, la trajectoire ascendante de cette TGAP va donc obliger le syndicat à prendre des mesures non populaires. « On s'efforce, en cette période de crise sanitaire et économique, de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur les ménages. Toutefois, une répercussion ne pourra être évitée compte tenu des montants à financer. Nous ne remettons pas en cause le principe d'augmentation de la TGAP. On a cette ambition commune de réduction du stockage et de l'incinération au profit de la réduction des déchets et de la valorisation matière et organique. Cependant, le rythme de cette hausse fait peser un risque financier sur notre structure ».

► Les ménages mis à contribution

De ce fait, le Sydetom va demander un effort supplémentaire aux communautés de communes (EPCI), dont celle de Perpignan car la direction du syndicat ne semble pas attendre un geste de l'État. Selon toute vraisemblance dans l'optique de la hausse de contribution demandée, les intercommunalités devraient répercuter cette inflation des coûts sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les ménages. « Certains EPCI pourront absorber cette hausse mais d'autres devront augmenter les impôts ». Mais les élus accepteront-ils ces décisions ? Selon Fernand Roig, la compréhension par les élus de la situation devrait être la règle. « Ils ont conscience que l'on n'y peut rien. Personne n'a de baguette magique et quand nos taxes forcées explosent, quand la TGAP n'en finit plus de gonfler, quand nos recettes s'amincissent, il n'y a pas de solutions autres que d'entraîner une répercussion pour les contribuables ».

Julien Marlon



Bombe artisanale à la cathédrale de Toulouse, le suspect arrêté

HAUTE-CARONNE



Hier matin vers 8 h 30, alors qu'une trentaine de fidèles assistait à la messe, un homme coiffé d'une casquette et portant un masque, est entré dans la cathédrale Saint-Étienne, chargé de deux sacs (Photo Maxppp). L'individu s'est alors rendu devant les marches de l'autel où il les a déposés, rapportent nos confrères de La Dépêche du Midi. Après avoir prononcé des paroles inaudibles pour l'assistance, il a pris la fuite. Un sacristain qui a tenté de l'arrêter a alors été bousculé mais pas blessé.

Explosifs artisanaux

L'homme a été arrêté un peu plus tard, à la mi-journée, par les hommes de la BRI, la Brigade de recherche et d'intervention, dans une rue de la ville. Une interpellation qui s'est déroulée sans heurts ni résistance. Selon le procureur de la République de Toulouse, interrogé par nos confrères, le suspect est âgé de 47 ans et déjà connu de la justice. Il présenterait des problèmes psychiatriques. Un des sacs trouvés dans la cathédrale contenait de l'acide chlorhydrique et de l'aluminium, sans dispositif de mise à feu. « Des produits que l'on peut facilement trouver dans le commerce », a noté le procureur. Le second sac du suspect était vide. Placé en garde à vue, le quadrangulaire doit maintenant s'expliquer sur son geste et ses motivations.

F. M.

Rapport du GIEC sur le climat les défis de l'Occitanie

CLIMAT

Les 278 chercheurs issus de 65 pays ont publié ce 4 avril leur dernier rapport préconisant des solutions pour contenir le réchauffement de la planète à + 1,5°C en 2050. Le GIEC demande ainsi une baisse drastique et immédiate des émissions de gaz à effet de serre, dans tous les secteurs. Qu'en est-il en Occitanie ?

Quelque 18 000 études menées à travers la planète permettent au GIEC, le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, de rappeler l'urgence d'agir pour limiter le réchauffement climatique à + 1,5°C comme stipulé dans l'Accord de Paris de 2015 (196 pays signataires). Leur dernier rapport réclame une forte baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour tenir l'engagement de Paris. Concrètement, il s'agit de baisser de 48 % les émissions annuelles de CO2 et de 33 % celles de méthane, d'ici 2030 afin de tenir la feuille de route qui mène à 2050.

« Possible ! »

Tous les pays et toutes les régions de la planète n'ayant pas engagé les mêmes transitions en Occitanie, il s'agit précisément d'avoir divisé par deux la consommation d'énergie par habitant en 2050. Possible ou impossible ? « Possible ! », répond la vice-présidente de Région en charge de la Transition écologique. « En Occitanie, la tendance des émissions de gaz à effet de serre est à la baisse depuis une



Avoir réduit de moitié la consommation d'énergie des habitants en 2050

quinzaine ou une vingtaine d'années, souligne Agnès Langevine. Et pour atteindre notre objectif de neutralité carbone, on tiendra cet objectif de réduction de la consommation énergétique des habitants en tenant compte de l'augmentation de la population dans notre région ». Des secteurs ont été identifiés et ce sont les transports qui s'avèrent logiquement les plus pollués (lire le cadre ci-contre).

Les transports, premiers pollués

La Région travaille donc particulièrement sur les mobilités. « On doit baisser cette facture de 60 % en 2050, annonce l'élu. Pour cela, on agit à la fois sur l'innovation énergétique avec comme l'hydrogène vert et l'innovation sociale en modifiant les usages grâce au covoiturage, aux transports en commun et des solutions locales très con-

crètes comme l'aide à l'achat d'un véhicule électrique d'occasion, l'éco-chèque pour un vélo électrique, la gratuité des transports scolaires, nos TER qui sont les plus fréquentés de France, preuve que lorsqu'on est incitatif ça marche. On note aussi des signaux positifs dans le changement des modes de vie, le télétravail par exemple ». Le bâtiment est lui aussi un gros pollueur et l'objectif de 70 000 logements rénovés par an approche, à 50 000 aujourd'hui. « Nous avons un service public de la rénovation et un guichet unique pour guider le public dans son parcours rénovation ainsi qu'un grand Plan Habitat durable pour la construction neuve, égrène Agnès Langevine. On doit massifier ce modèle en changeant d'échelle et en structurant nos filières ».

Frédérique Michalak



Le Tour, la navette électrique de Carcassonne, un bon exemple d'initiatives pour éliminer les gaz à effet de serre. En Occitanie, 40 % de ces émissions sont issues des transports. PHOTO NATHANALS

Qu'est-ce qu'un GES ?



Les GES, pour Gaz à effet de serre, se concentrent dans l'atmosphère et sont responsables de l'effet du même nom, qui a précipité le réchauffement de la planète. L'infographie ci-dessus (réalisée par TerriStory) indique la répartition des secteurs émetteurs en Occitanie.

Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO2) qui est le premier gaz émis par l'activité humaine (transports, industries, agro-alimentaire, habitat...) et qui reste 100 ans dans l'atmosphère, le méthane (CH4) est principalement issu du milieu agricole (élevage) et des décharges, sa durée de vie est de 10 ans, le protoxyde d'azote (N2O) aussi issu de l'agriculture via les engrais azotés, et l'ozone (O3).

Presse :
Avril 2022

Andorre : la principauté veut installer des caméras intelligentes à ses frontières



Merci de votre attention



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VALLESPIR